



LISTE DE VÉRIFICATION POUR LA PRÉVENTION ET LE CONTRÔLE DES INFECTIONS (PCI) POUR LES ÉCOLES

La présente liste de vérification pour la prévention et le contrôle des infections (PCI) vise à offrir des recommandations sur les mesures de sécurité pour prévenir la propagation de la maladie. Certains éléments ci-dessous devraient tous être pris en compte, mais pourraient ne pas être applicables ou appropriés pour toutes les écoles. Les recommandations qui proviennent des mesures de santé et de sécurité du ministère de l'Éducation sont signalées par un astérisque (*) et doivent être mises en place. Consultez le lien suivant pour plus de détails. Visitez la page [Maladies respiratoires : mesures de santé et de sécurité dans les écoles](#) du ministère de l'Éducation.

MESURES ET POLITIQUES GÉNÉRALES

- Des politiques, procédures et protocoles de PCI sont en place et comprennent :
 - procédure à suivre lorsqu'un élève, un parent/tuteur, un visiteur ou un membre du personnel présente des symptômes à l'école;
 - l'intensification du nettoyage et de la désinfection durant une épidémie;
 - le personnel est formé sur toutes les politiques et procédures, et les formations suivies sont consignées;
 - les parents/tuteurs sont au courant de la procédure à suivre lorsqu'un élève présente des symptômes de maladie à l'école.

- Les écoles doivent signaler au Bureau de santé de l'est de l'Ontario (BSEO) lorsque:
 - le taux d'absentéisme d'une école est supérieur à ce qu'il est habituellement et que les absences ne semblent pas être liées à d'autres facteurs (p. ex. les vacances); *
 - le nombre d'élèves signalant des symptômes identiques ou similaires au sein de l'école ou de la classe suscite des inquiétudes;
 - les écoles peuvent contacter le BSEO en appelant au 613-933-1375 ou 1-800-267-7120, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

COMMUNICATIONS

- Il faut continuer de privilégier l'hygiène des mains et une étiquette respiratoire appropriées. *

Fournir une formation au personnel, aux élèves et aux visiteurs sur l'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire appropriées pour prévenir la propagation des germes.

Une bonne [hygiène des mains](#) comprend l'utilisation d'un désinfectant pour les mains à base d'alcool (DMBA) ou de savon et d'eau (doit utiliser du savon/de l'eau si visiblement sale) pendant au moins 20 secondes. Ce doit être fait :

- en entrant et avant de partir de l'école;
- avant/après avoir mangé;
- après avoir utilisé les toilettes;
- avant/après jeu extérieur;
- avant/après manipulation des objets partagés;
- avant/après l'utilisation de matériaux sensoriels tels que le sable ou la pâte à modeler.

Une bonne hygiène respiratoire comprend :

- se couvrir le nez et la bouche pendant la toux et les éternuements avec un mouchoir, ou éternuer ou tousser dans la manche ou le coude;
- jeter les mouchoirs usagés à la poubelle immédiatement après usage;
- pratiquer une bonne hygiène des mains immédiatement après avoir toussé ou éternué ou touché son visage.



- Envisager d'installer les affiches ci-dessous dans l'école (p. ex. aux entrées, dans les salles du personnel et les toilettes) et ajouter de l'information et des rappels dans les bulletins envoyés aux parents et aux familles.

Ressources:

- [Affiche – Lavez-vous les mains](#)
- [Affiche – Nettoyez-vous les mains avec un désinfectant pour les mains](#)
- [Affiche – Couvrez votre toux](#)

- Fournir au personnel, aux élèves et à leurs familles de l'information et des ressources sur l'évaluation des risques et les couches de protection, y compris le port du masque.
- Encourager la vaccination comme mesure de protection contre le rotavirus, la grippe et la COVID-19.

DÉPISTAGE

- Il est recommandé au personnel, aux élèves et aux visiteurs de continuer à s'autodépister chaque jour avant d'aller à l'école en utilisant l'outil de [dépistage de la COVID-19 pour les écoles et les services de garde d'enfants](#). *
- Encouragez le personnel et les élèves à rester à la maison lorsqu'ils sont malades, même lorsque les symptômes sont légers, pour éviter la propagation des maladies. *
- Encouragez le personnel et les élèves (parents/tuteurs) à indiquer les symptômes de maladie lorsqu'ils signalent des absences à l'école pour aider à surveiller les éclosions et le signalement à BSEO.

GESTION DES PERSONNES SYMPTOMATIQUES

- Suivre les procédures établies par l'école lorsqu'un élève ou un membre du personnel est malade. Envisager d'inclure les éléments suivants dans le protocole de l'école :
 - tout élève présentant des symptômes est immédiatement séparé des autres et reçoit un masque médical;
 - un élève qui présente des symptômes est placé dans une salle ou un espace supervisé et le parent/tuteur est contacté immédiatement pour venir le chercher;
 - la salle ou l'espace doit fournir suffisamment d'espace pour permettre au personnel de superviser et de prendre soin de l'enfant malade tout en conservant une distance d'au moins deux mètres si possible;
 - tout membre du personnel ou visiteur essentiel symptomatique doit immédiatement retourner chez lui. Si ce n'est pas possible, la personne doit demeurer isolée dans une salle ou un espace désigné jusqu'à leur départ.
 - une trousse est mise à la disposition du personnel prenant soin d'une personne malade. La trousse contient du désinfectant pour les mains à base d'alcool, des gants, des masques chirurgicaux, une protection oculaire et une blouse. Les instructions sur la bonne utilisation de l'équipement de protection individuelle (ÉPI) sont indiquées sur la trousse.
 - Fournir des instructions sur l'utilisation appropriée de l'ÉPI à tout le personnel
 - Nettoyer et désinfecter la salle/l'espace désigné après le départ de la personne malade
 - Placer tous les effets personnels souillés dans un sac en plastique bien attaché et remis au parent ou tuteur de l'élève. Les effets personnels souillés ne sont pas rincés ou lavés à l'école.
- Le personnel et les élèves malades doivent rester chez eux tant qu'ils demeurent malades et doivent respecter les consignes de l'outil de dépistage de la province : [dépistage de la COVID-19 pour les écoles et les services de garde d'enfants](#).

HYGIÈNE DES MAINS

- Assurer que les produits pour l'hygiène des mains (savon et désinfectant à base d'alcool) sont disponibles dans toute l'école. Placer le désinfectant pour les mains à base d'alcool dans un endroit sûr pour éviter la consommation par les élèves plus jeunes.

NETTOYAGE ET DÉSINFECTION

- Développer un processus de nettoyage et désinfection, un horaire et un registre pour identifier les besoins d'inventaire et tenir compte du nettoyage.
- Les produits nettoyants et désinfectants utilisés ont un numéro d'identification du médicament ou un numéro de produit naturel. Les consignes du fabricant sont respectées et la durée de contact du produit est suffisamment longue sur les surfaces.
- Utiliser des produits appropriés pour nettoyer et désinfecter les surfaces en contact avec des aliments et les instruments de musique.

CIRCULATION DE L'AIR

- Un appareil de filtration HEPA autonome est exigé dans les espaces suivants * :
 - les classes de maternelle et jardin
 - les espaces d'apprentissage dans les écoles qui ne sont équipées de ventilation mécanique
 - les espaces munis de ventilation mécanique qui n'ont pas de filtres MERV-13
- Encourager des pratiques permettant une bonne circulation de l'air dans les salles de classe et les salles du personnel :
 - Éviter de faire recirculer l'air.
 - Utiliser l'air de l'extérieur si possible (p. ex. en ouvrant les fenêtres ou en augmentant l'apport d'air de l'extérieur du système de CVC).

S'il n'est pas possible de le faire pour l'ensemble du bâtiment, on priorise les zones à risque, comme les endroits où les gens se rassemblent, les classes de maternelle et les salles d'isolement.

- S'il y en a, les appareils de ventilation (ventilateurs avec ou sans pales, conditionneurs d'air portables, etc.) sont placés et ajustés de manière à diriger l'air vers le haut, loin des surfaces et des personnes, ou à l'évacuer par une fenêtre ouverte tandis que d'autres laissent entrer de l'air frais.
- Les appareils de ventilation sont régulièrement entretenus :
 - les filtres sont propres et de la meilleure qualité possible;
 - les surfaces sont nettoyées, y compris les pales des ventilateurs;
 - les consignes du fabricant sont respectées;
 - l'eau accumulée dans les climateurs d'air portables est drainée;
 - un plan prévoit l'inspection et l'entretien régulier du système tout au long de l'année scolaire.